

TABLEAU DES HONORAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2021

LOCATION

Honoraires de location : local à usage d'habitation.

Plafonds honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail : 10 € TTC / m² de surface habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Plafonds honoraires à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise, négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction de bail : 10 € TTC / m² de surface habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m² de surface habitable.

Honoraires de location : local commercial, industriel, professionnel.

- 18 €% TTC du loyer annuel à la charge du preneur.
- 18 €% TTC du loyer annuel à la charge du bailleur.

Rédaction d'un bail :

- D'habitation établi sans honoraires de négociation : 350 € TTC maximum.
- Commercial et professionnel : 800 € TTC maximum.
- De garage : 155 € TTC maximum.

TRANSACTION

Locaux d'habitation, professionnel, mixte : 10% TTC du prix de vente (maximum).

Locaux commerciaux, industriels, terrains : 15% TTC du prix de vente (maximum).

Fonds de commerce : 15% TTC du prix de vente (maximum).

Flashez le QR code afin
d'accéder à mes coordonnées



Administration de biens - Syndic de copropriétés - Transactions

Centre d'Affaires Alta Rocca - Bât. C - 1120, route de Gémenos - 13400 Aubagne
Tél. : 04 42 01 60 38 - www.immobilieredastrevigne.fr - jjd@immobilieredastrevigne.fr

SASU au capital de 5,000 € - RCS Marseille 815 248 612 - Carte Professionnelle N° CPI 1310 2016 000 003 863
Membre de la fédération Nationale de l'immobilier - Garanties par la Galian - Sociétaire n° 48 346 A